

Département : 35
Aire d'étude : Vitré périphérie
Commune : Pocé Les Bois
Dénomination : **généralités**

IA35000271

Canton : Vitré_ouest

Coordonnées : Lambert0 XO = 0329200 XE = 0335500 YN = 2354350 YS = 2349750

Dossier de inventaire topographique établi en 1980, 1995 par Ducouret Jean_Pierre

(c) Inventaire général, 1980

HISTORIQUE

généralités.

ANNEXE I

ARCHIVES PAROISSIALES

Marché de construction de l'ancien presbytère (détruit) (1698).

Le neuvième jour de septembre l'an mil six cents quatre vingt dix huit par devant les notaires du roy dans la cour de rennes héréditairement établis et résidant à vittré soussignés se sont comparus et personnellement représentés messire Jean degrimaudet chevalier seigneur de Gazon conseiller du roy au parlement de Bretagne deprésent à son manoir seigneurial de Gazon paroisse de Pocé lequel en présence de noble et discret missire Alexandre le gofury prestre recteur de la ditte paroisse de pocé y demeurant et par vertu de l'acte de délibération faite dans l'assemblée dela ditte paroisse de pocé de dimanche dernier au rapport des notaires soussignants a fait lacte marché et conventions avec Amboise dugué maitre masson demeurant au fobourg du rachapt paroisse de nostre dame de vitré cy présent et acceptant par lequel ledit dugué a promis audit seigneur de Gazon audit nom de réédifier et construire le bastiment principal du presbitère de Pocé conformément au dessein qui luy en a esté présentement mis en main signé desdits sieurs de Gazon de Pocé et didit dugué, lequel demeure obligé de le représenter enfin dudit oeuvre pour voir s'il sera deubment exécuté fera ledit dugué la cotière vers orient dudit bastiment et le pignon vers midy depuis les fondements jusque au hault avec deux cheminées audit pignon vers midy sans comprendre celle du bas qu'il conservera lesquels murs auront hors des fondements deux pieds depeisseur avec des ouvertures de portes et croisées de hauteurs et largeurs marquée au plan et élévation dicelluy avec un perron à la porte dentrée et haussera les étages du bas et premier de pierre et le second de limandage autant plain que vide lesquelles limandes auront au moins cinq poulces de large et trois depeisseur. Les guettes auront huit poulces de large et cinq depeisseur les seules sablères auront pour le moins huit poulces de large et sept depeisseur. Les collombes de sommiers la largeur des sommiers et de pareille épaisseur que les guettes avecq un bossage au hault de chacune dicelle. Lequel aura pour le moingcinq à six poulces depeisseur outre ladite colonne mettra des modillons et porteballets dessus d'un pied en saillie pour mettre lesdits pans de bois à couvert de la pluie le plus que faire se pourra Fera des sièges de latrines dont les elligements seront dans la cotière orientale l'un par bas au bout de l'allée qui restera sous l'escalier l'autre à la première rampe dudit escalier lequel dernier siège aura une porte et un chàssis pour le fermer Fera un escalier de hault en bas dudit bastiment avecq deux cabinets retranchés dans le renclos dudit escalier l'un au premier et l'autre au second étage lesquels seront de plain pied avecq les chambres et auront comme les chambres portes fermantes à clef et croisées à quatre jours Fera trois planchers sur toute l'étendue dudit bastiment dequels les soliveaux auront de grosseur qutre et cinq poulces et seront à huit poulces de distance les uns des autres et les premiers et second desdits planchers seront àlentiers pavés de thuille moyenne et non de la petite bien cuitte et bien conditionnée et celui du grenier sera de terre seulement Fera des portes et croisées de menuiserie à toutes les ouvertures de la porte d'entrée brisée de hault en bas laquelle sera forte bien ferrée avecq une bonne cerrure et une main de fer les autres portes seront de mesme ferrées avecq une cerrure pièce à clanche et verouil pour celles des chambres et cabinets et celles des celliers et greniers avecq des cerrures l enbois seulement les croisées auront leurs fiches clanches et poisles chacune à quatre vollets. Les chassis dormants à maneaux ronds avecq feuillure au haut pour recevoir du verre dormant Fera enduire et

blanchir les premiers et second étages et le dedans de l'escalier de haut en bas fera une bonne charpente à la française avecq deux croupes leurs enrayures et assemblages faix et sousfaix entrants et jambettes le tout de force et grosseur proportionnée avecq deux rangs de filières de chaque costé mettra six chevrons sous chaque cours de latte et fera porter l'ardoise sur quatre lattes et chaque ardoise sera attachée d'un clou et d'une cheville laquelle ardoise sera de la demie claire de la houssaye ou de la claire de gazon desmolira et etayera le tout restablira les fractures si aucu nes se fait au couverts des autres logements au proche et celles qui se pouvoient faire en faisant les ouvertures des portes et croisées dans la cotière vers la cour dont massonnera les vielles portes et fenestres mettra des pouldres d'un pied et quatorze poulces à telle distance que les solives n'ayent au plus que de huit à neuf pieds de longueur en tout Rétablira le plancher du cabinet praticqué sur l'écurie et fera un mur ou clouaison de bois et terrasse par dans la granfe pour rendre l'écurie de grandeur égale au cabinet. Laquelle il fera terrasser et blanchir ledir cabinet et réparer Fera aussi unr cheminée à la chammbre sue celle qui sert à présent de cuisine et haussera les verges desdites cheminées de l'un et l'autre cours.

ANNEXE II

ARCHIVES PAROISSIALES

- A.D. 35. Série 1 Q 393. Pocé.

1ère origine

. 6 sept. 1792. - PV d'estimation de la « chapelle Saint-Julien située sur ledit Tertre... Nous l'avons trouvée être pour ainsi dite la totalité en mazière » : L. 46 pieds ; l. 14.

- A.D. 35. Série 1 Q 393. Pocé.

Presbytère

. 27 oct. 1791 pourpris de Pocé estimation....

« presbytère consiste en caves salle et cuisine au dessus deux chambres et greniers en superficie..... un appartement servant d'écurie et étable de bois, collombage et terrasse couvert d'essaves.

3 vieux ~~linceux~~ ^{linceux}, 3 morceaux de thuille
 de coultis quelques veilles chemises
 a usage d'homme et femme et plusieurs
 morceaux de minu linge avec un
 failli cotillon

62

Le grand cochon

106

20 lot

1 vache brune	18 L
1 jument	18 L
1 veau	6 L
La coette couette et oreillers du lit froche	18 L
la cuir	2 L
la grande marmite	5 L
La coulette froche la cuir	2 L
1 chaudron d'airain	
1 coffre froche la porte et entre du jardin	6 L
1 table contouee avec 1 failli bancq	3 L
1 grand bancq fixe	21 los
2 Ounes ? 1 couvrole et 1 failly	1 L
l'asteau	2 L los
1 pichet d'airain	1 L
1 petite chaudiere	5 L
1 cotillon d'etoffe rouge	1 L
1 linceul de Hulle neutre	1 L
1 heimer fixe	
1 pierre a gallette avec sa tournette	1 L los
1 pistle a fire	10s
1 fourche de fer	12s
1 failly sarcean et une faillic tranche	8s
1 failly prix a brocq	8s

1 cramaillière (dédié)
 Onze lices de veselle d'estain prix
 de 16 mes chaque lome = 108. 5 L 108.
 3 vieux linceux 3 morceaux de hairle
 et coulttis quelques belles chemises
 a usage d'homme et femme plusieurs
 morceaux de linge jauni ; cotillon 6 L
 1 petit cochon 5 L
 1 huge 1 L
 1 van 1 L

Instrument de Julienne de Coq 1595.
 (cf. photocopie)

P.V. visite
 de la
 Gaulaine
 1755

Le Gaulaine Anne

visite par Pierre Marie chaumière recteur de
 Pocé... a la tête de la Gaulaine située
 dans notre dite paroisse pour y examiner l'état
 d'une chapelle nouvellement construite par M^r
 et M^{me} La Nothe Frain le 21 Mai 1755
 -- " nous vu a l'entrée de la dite chapelle
 éloigné de la maison de maître de 8 a 10
 pieds de sorte cependant qu'on peut entendre
 la messe de la grand chambre ou
 chapiteau decens ensuite une porte bien close
 de 2 battans leufs. le pavé de la dite
 chapelle fut bien uni un dôme au dessus
 avec 1 cloche smante, le haut et les murs
 du dedans lambrusés et vernis, une figure au
 dessus de la vité qui represente l'image de la
 vierge, deux autres representans St Pierre et
 St Paul les tons en petites tailles et en bossé
 une table d'autel de bois au milieu de laquelle
 est une pierre heuve enraciné sans défaut

(par les noms)

Arrêt de la court ... le 26 ~~Janvier~~ 9 Février 1607

entre la fabrice de l'opere de pocé demandeur
et sire Gilles de Gennes sieur de la
Gaulaisrie deffendeur - la fabrique
a communiqué de titre selon lequel
et due une rente. ~~est~~ car le d. sr de
Genus a acquis par echange le lieu de Lengelerge.

Inventaire
L'Anjellere

4/9/1680.

Partage en 2 lottyes des meubles
morts et vifs deffendants de la succession
de defunte Julienne Bagory en son vivant
veufve de deffunt Julien Esnault fait
entre Gillette Bagory veufve de deffunt
Jacques duniée Julien et Pierre Taillebois
faisant pour eux et René Taillebois
leur frere absent le d. Pierre autorisé
de Jan Taillebin leur père aussi faisant
pour Françoise Taillebin sa fille les
d. Taillebin enfans du d. Jan Taillebin
et dautre Gillette Bagory les dites
Bagory soeurs Germainnes de la d.
Julienne, lesquels meubles m'este
faits et mis en lots par le traicté de
Beau de la Gallainie et estienne daniel
de la metairie de Gasme tous deux
en la paroise de pocé --- fait
en la maison ou la d. Bagory est
d'cedé si thée au village de la Langellerie
en la paroise de pocé - le 7 septembre
1600

1 jeune vache brune	20 L
1 vache vmpo	17 L
La minde des coriettes	10 L
La grande chaudiere	13 L
Le meilleur des coffres	6 L
La petite maumitte avec une cuiller de cuivre	11 10s -
1 ciel de lit de thaille avecq de la frange	11 10s
La couchette froche le jardin	5 L
1 petite prise d'airain	11
Le coffre froche de la porte de devant	5 L
une met a boullanger	2 L 10s
1 moyen coffre bin d'chesne avec 1 serrure saine	11 10s.
1 picher et pottiau d'estain	2 L 10s-
1 juste au corps et haut de chaux de ^{sarge} drapée brune	11 10s
1 brassiere de ratinne rouge	2 L 10s
1 cotillon de frocq couleur de fleur de pensée	5 L
1 lin ceul neut	1 L
1 panne de (Lore?)	1 L
1 pelle de fer	1 L
1 brocq 1 manche et 1 faille pelle	10s
1 farceau	12s
1 broche de fer a Rostir	8s
1 petit tripier	8s
1 chaudiere de cuivre	12s
12 livres de veselle d'estain prix de seize onces de plusieurs especes chaque livre price 10s fait =	6 L.

ANNEXE III

INVENTAIRE

L'Angellerie : 7/9/1680

« Partage en 2 lottyes des meubles morts et vifs dépendans de la succession de deffunte julienne Bagory en son vivant vœufve de deffunt jullien Esnault fait entre gilette bagory vœufve de deffunt jacques dunière julien et Pierre Taillebois faisant pour eux et René Taillebois leur frère basent le d. pierre autorisé de jan Taillebois leur père aussi faisant pour francoisse taillebois sa fille les d. Taillebois enfans du d. jan Taillebois et dautre gilette bagory les dites bagory soeurs germaines de la d. julienne, lesquelles meubles on esté fixés et mis en lots par bertrand de Beau de la Gallairie et estienne daniel de la mettairie de Gason tous deux en la paroisse de Pocé..... fait en la maison ou la d. bagory est décédée située au village de la langellerie en la paroisse de Pocé - le 7 septembre 1680.

1° lot

1 jeune vache brune	20 £.
1 vache rouge	17 £.
la moindre des couettes	10 £.
la grande chaudière	13 £.
le meilleur des coffres	6 £.
la petite marmite avec une cuiller de cuivre	1 £. 10 s.
1 ciel de lit de thaille avesq de la frange	1 £. 10 s.
la couchette proche le jardin	5 £.
1 petite poisle d'arain	1 £.
le coffre proche de la porte de devant	5 £.
une met a boullanger	2 £. 10 s.
1 moyen coffre bois de chesne avec 1 serrure saine	1 £. 10 s.
1 picher et pottiau destain	2 £. 10 s.
1 juste au corps et haut de chausse de sarge drapée brune	4 £. 10 s.

ANNEXE III (suite)

1 brassière de ratinne rouge	2 £. 10 s.
1 cotillon de frocq couleur de fleur de pensée	5 £.
1 linceul neuf	1 £.
1 panne de?	1 £.
1 pelle de fer	1 £.
1 brocq, 1 manche et 1 faillie pelle	10 s.
1 farceau	12 s.
1 broche de fer a rostir	8 s.
1 petit trepier	8 s.
1 chandellier de cuivre	12 s.
12 livres de veselle destain prix de saize onces de plusieurs especes chasque livre prisée 10 s. part =	6 £.
3 vieux linceux, 3 morceaux de thuille de coulhis quelques vieilles chemizes a usage dhomme et feme et plusieurs morceaux de mince linge avecq un failli cotillon	6 £.
le grand cochon	10 £.

2° lot

1 vache brune	18 £.
1 jument	18 £.
1 veau	6 £.
la couette et oreillers du lit proche la cour	18 £.
la grande marmitte	2 £.

ANNEXE III (suite)

la couchette prosche la cour	5 £.
1 chaudron d'arain	2 £.
1 coffre proche la porte et entrée du jardin	6 £.
1 table contouee avecq 1 tailli bancq	3 £.
1 grand bancq prisé	2 £. 10 s.
2 ounes ? 1 couvercle et 1 failly rasteau	1 £.
1 picher d'estain	2 £. 10 s.
1 petite chaudière	1 £.
1 cotillon d'etoffe rouge	5 £.
1 linceul de thoille neufve	1 £.
1 trépier prise	1 £.
1 pierre a galette avecq sa tournette	1 £. 10 s.
1 poisle a frire	10 s.
1 fourche de fer	12 s.
1 failig sarceau et une faille hanche	8 s.
1 failig poix a brocq	8 s.
1 cramailière	(décliné)
Onze livres de veselle d'estain prix de 16 onces chaque livre = 10 s.	5 £. 10 s.
3 vieux linceux 3 morceaux de thoille et coulttis quelques vielles chemises a usage d'homme et femme plusieurs morceaux de linge jauni ; cotillon	6 £.
1 petit cochon	5 £.
1 huge	1 £.
1 van	1 £.

Testament de Julienne Le Coq 1596. (cf. photocopie)

Note de synthèse

Le village.

Dominant la vallée de la Vilaine, la hauteur de l'ancien fief Angelier embrasse le site du bourg de Pocé. De l'église primitive, qui remonte au XI^e siècle subsiste l'ancien chœur, visible en contrebas à droite, près du presbytère.

Au premier plan, la chapelle des Saints-Anges-Gardiens fut reconstruite en 1843 pour la famille Du Bourg propriétaire du château du Bois Bide, en remplacement d'une chapelle Saint-Michel qui relevait de l'ancien prieuré de la Cour Bénite. En contrebas un calvaire de kersantite dû à Donnart, sculpteur de Landerneau, regarde la nouvelle église construite de 1890 à 1895 par Arthur Regnault. La correspondance échangée avec le recteur de l'époque révèle l'intention première de l'architecte d'utiliser la pente du site pour accentuer le pittoresque de l'édifice, volonté qui dût s'effacer devant les exigences du curé et du châtelain d'alors, le comte du Pontavice, commanditaire et mécène d'une grande partie du chantier. C'est ainsi que la nouvelle église fut construite en contrebas du rocher, sur un terrain plat et que le clocher, initialement prévu au sud du côté de la pente, fut reporté du côté nord.

DOCUMENTATION

Archives

- A.D. Ille-et-Vilaine, série P ; cadastre napoléonien, 1823 : 3 P 5455.
- Archives paroissiales : cahier de paroisse ; correspondance de l'architecte Arthur Régnault.

Bibliographie

- BANÉAT, Paul. **Le département d'Ille-et-Vilaine, histoire, archéologie, monuments.** Mayenne, 1994, t. 3, p.141-145.
- DU CREST DE VILLENEUVE, E.-R. **Ille-et-Vilaine, dictionnaire des communes.** Paris, 1992, p. 249, 250.
- FROTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri. **Le guide de l'Ille-et-Vilaine.** 1992, p. 155.
- **Guide des archives d'Ille-et-Vilaine, archives communales.** Rennes, 1991, p. 322.
- OGÉE J.-B. **Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne.** 1843-1853, t. 2, p. 364.
- POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, B. **Le mobilier religieux du XIX^e siècle en Ille-et-Vilaine.** Bannalec, 1985, p. 203, 300.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl.	I	Carte IGN 25000e, assemblage des cartes Vitré ouest 1979 et Vitré est 1979.	
Doc.	1	Carte postale, vue de village.	84 35 00211 V
Fig.	1	Près de Heulé, puits.	80 35 00681 X

Pl. I Carte IGN 25000e, assemblage des cartes Vitré ouest 1979 et Vitré est 1979.

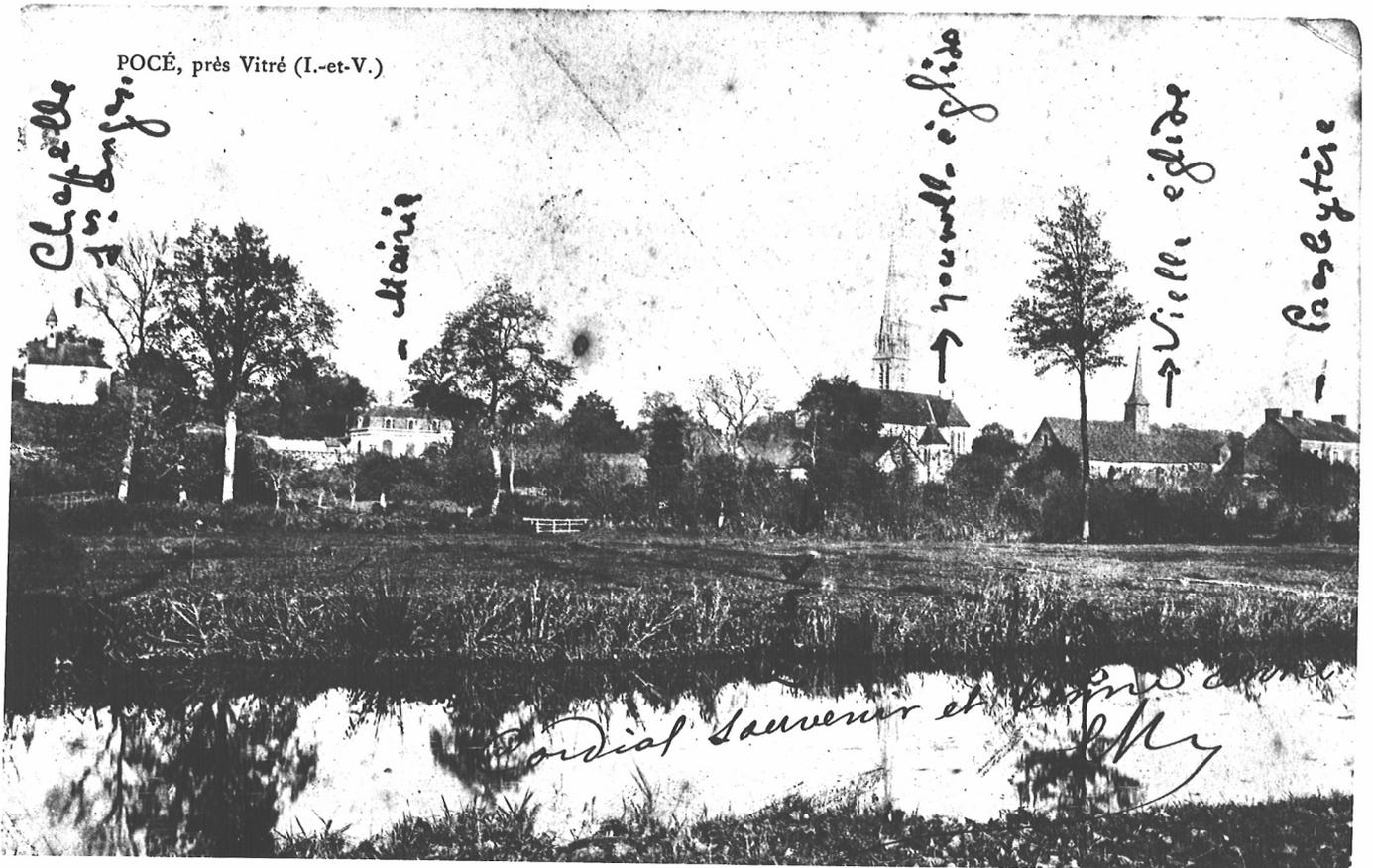
● Oeuvre étudiée.



généralités

Doc.1 Vue de situation. Carte postale ancienne

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
84 35 0211 V



généralités

Fig.1 Près de Heulé, puits

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
80 35 0681 X